

## **Pour une augmentation de la capacité d'accueil et une couverture en bourses de 100%**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-07-2007 16:57:59

**Le département de Habib El Malki a décliné au Parlement le programme générique des projets de restructuration et de modernisation des établissements universitaires, ainsi que le budget alloué en faveur des étudiants notamment issus du monde rural.**

Un supplément de 4.944 nouvelles places a été enregistré durant l'actuelle saison universitaire. Selon le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, la capacité d'accueil des établissements universitaires a, donc, connu une hausse importante puisque le nombre de place a atteint 303.927 en 2006-2007 au lieu de 298.983 en 2005-2006.

C'est à la Chambre des représentants aussi que l'on a rappelé l'ouverture de 4 nouveaux établissements à savoir l'Ecole Nationale du Commerce et de Gestion (ENCG) à El Jadida, deux facultés pluridisciplinaires à Errachidia et Ouarzazate, et la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Agadir au cours de la rentrée universitaire 2006-2007.

Dans la foulée, la généralisation du projet de restructuration et de modernisation des établissements universitaires a été soulignée. En fait, ce projet a concerné, à partir de 2007, les universités Al Quaraouiyine de Fès, Mohammed I-er d'Oujda, Ibn Zohr d'Agadir et Al Hassan Ier de Settat. Le ministère a précisé, à ce titre, qu'il a consacré un montant de 222,775 millions de DH pour le suivi des travaux, leur lancement ou la réalisation des études nécessaires.

Quant au programme générique des projets, il comprend deux facultés à Casablanca (Ain Sbaâ) et Agadir, 5 écoles nationales des sciences appliquées à Oujda, Fès, Tanger, Al Hoceima et Khouribga, 7 facultés pluridisciplinaires à Taza, Nador, Taroudant, Larache, Beni Mellal, Khouribga et Errachidia, la faculté de médecine d'Oujda et deux écoles supérieures de technologie à Laâyoune et Berrechid, a-t-on ajouté.

### **600 millions DH affectés aux prestations sociales estudiantines par an**

Par ailleurs, il a été précisé que ledit ministère a également octroyé 143 millions de DH pour l'amélioration des conditions de formation et de recherche dans les établissements universitaires au titre de l'année 2006.

Sur le registre des bourses pour les étudiants, le ministère a certifié que quelque 600 millions de dirhams sont affectés chaque année, à titre d'aide directe ou indirecte, au financement des prestations sociales accordées aux étudiants, sans compter la masse la salariale.

Ce montant, ajoute-t-on, représente les deux tiers du budget de fonctionnement du département ministériel.

Il a également été précisé que 42,8 milliards de centimes sont réservés aux bourses, soit plus de 71 % du budget alloué aux prestations sociales.

Concernant les étudiants issus du monde rural, le département de Habib El Malki, a annoncé qu'il a prévu au titre de l'année universitaire 2006-2007 une augmentation des quotas de bourses au profit des préfectures et provinces dépourvues d'établissements universitaires ainsi que de celles dont le ressort territorial couvre des communes concernées par les programmes de l'Initiative nationale pour le développement humain.

Il a relevé, dans le même contexte, que le taux global de couverture en bourses a atteint 97,14 % au niveau de 38 préfectures et provinces, notant que les provinces du sud bénéficient de bourses avec un taux de couverture de 100 % de même que certaines provinces défavorisées comme Zagoura, Jerada et Ifrane.

Ainsi, le nombre de bourses accordées en 2007 a augmenté de 11 % par rapport à l'année dernière, a fait savoir ledit ministère, précisant que 27.378 des nouveaux étudiants bénéficiant d'une bourse, sur un total de 43.290 boursiers, sont issus de régions éloignées d'au moins 20 km du périmètre urbain, soit 63,26 %.

Quant aux préfectures et provinces disposant d'établissements universitaires, le département de M. El Malki a assuré qu'il veille à ce que le taux de couverture en bourses ne descende pas en dessous de 92 %.

Source : Al Bayane